Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260918_DEL18-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date 17 septembre 2026, s'est réuni le 24 septembre 2026, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN (départ 19h20)
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Maryse BURBAN
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVÉ - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Fabrice AMEDEO - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE HEZO	: Philippe GAIN a donné pouvoir à Sandrine CADORET
SURZUR	: Eric MAHE a donné pouvoir à Michèle LE CLERC
THEIX-NOYALO	: Siegried MENAHEZE a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
THEIX-NOYALO	: Michel BERTHE a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Julien BONAMY a donné pouvoir à Roland LUC
VANNES	: Monique JEAN a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE (jusqu'à son arrivée)

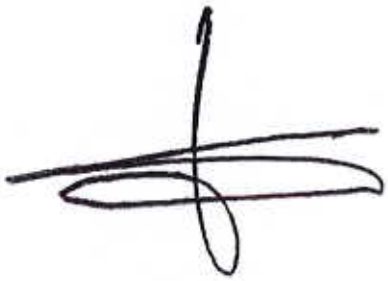
Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260918_DEL18-DE

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP : Christine ROYER
SAINT-AVE : Tugdual GOALLO

Le Président,

David ROBO



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260918_DEL18-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Madame Dominique LE MEUR présente le rapport suivant :

Les évolutions des compétences et des services exercés par l'agglomération rendent nécessaire l'adaptation du tableau des emplois et des effectifs afin de garantir la continuité et l'efficacité du service public.

1/ LES EMPLOIS DE DROIT PRIVÉ DE LA DEA (Direction Eau et Assainissement)

Afin d'être en cohérence avec le statut des agents recrutés au sein de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement, il est proposé d'adapter le tableau des emplois selon le statut public ou privé de l'agent recruté (annexe 1).

2/ LES EMPLOIS PERMANENTS PUBLICS (Tableau des Emplois)

La mise à jour du tableau des emplois, en annexe 2, vise à préciser et ajuster des postes avec les missions effectivement exercées par les agents. Elle permet d'assurer la cohérence de l'organisation, la lisibilité des fonctions.

Ces modifications au tableau des emplois sont le reflet des solutions apportées par l'agglomération dans l'évolution des organisations, tout en recherchant une maîtrise des effectifs et de la masse salariale.

La Direction générale souhaite renforcer le Secrétariat général afin de mieux répartir les responsabilités, de consolider les expertises et de sécuriser l'action de l'agglomération. Cette évolution se concrétise par l'intégration de compétences complémentaires en matière de management des risques, en particuliers juridiques, auxquels l'agglomération peut être exposée. Il en découle un changement d'intitulé, le « Secrétariat Général » devenant « Secrétariat général - Direction Juridique, Instances et Compliance ».

Dans le cadre de la mise en œuvre des « Infos Services », GMVa, au travers de la Direction du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'innovation prévoit la création d'une nouvelle unité et inscrit au tableau des emplois les effectifs nécessaires à son fonctionnement, sous réserve de la validation des instances compétentes.

D'autres évolutions se font sans impact sur la masse salariale. Ainsi, à la Direction des affaires culturelles, certains ajustements du volume d'ETP sont nécessaires afin de répondre aux besoins liés à la rentrée scolaire et au développement des différentes activités proposées au public.

Au sein du pôle Ressources Communautaires, la nouvelle organisation de la Direction des ressources humaines conduit à faire évoluer certains emplois afin d'accompagner son déploiement, tant en gestion qu'en développement. La Direction des systèmes d'information fait également l'objet d'ajustements afin de prendre en compte l'évolution de son organisation, les besoins liés à ses missions et les recrutements intervenus.

Enfin, le poste de contrôleur de gestion, initialement rattaché à la Direction générale, est désormais intégré au Pôle Ressources Communautaires, afin de renforcer la cohérence de son positionnement et de son articulation avec les fonctions ressources de l'agglomération.

En conséquence le tableau des emplois et des effectifs intègre les évolutions présentées en annexe.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260918_DEL18-DE

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 septembre 2026, il vous est proposé :

- *d'autoriser les recrutements sous statut privé au sein de la Direction de l'Eau et de l'assainissement, présentés en annexe 1 ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président, pour les emplois permanents créés par la présente délibération, à recruter, le cas échéant, des agents contractuels de droit public, sur le fondement de l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique :*

  - *lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires territoriaux susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;*
  - *ou lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président, pour les emplois permanents créés par la présente délibération, à recruter, le cas échéant, des agents contractuels de droit public afin de les pourvoir temporairement pour assurer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément indisponibles ou exerçant leurs fonctions à temps partiel, sur le fondement de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président, pour les emplois permanents créés par la présente délibération, à recruter, le cas échéant, des agents contractuels de droit public, pour des besoins de continuité du service afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial, en application de l'article L.332-14 du Code général de la fonction publique ;*

- *d'autoriser les modifications du tableau des emplois présentées en annexe 2 ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260918_DEL18-DE

Annexe 1 - Emplois de droit privé au sein de la Direction Eau et Assainissement

Direction de l'Eau :

- Création de poste privé N°EA00067 « agent de traitement (F/H) » à temps complet, au sein du service Traitement péri-urbain.
- Modification du poste public N°468, en poste privé N°EA00068 « technicien procédés (F/H) », à temps complet au sein du service Exploitation pilote des procédés.
- Le poste EA0018 passe d'agent de production (F/H) à agent de traitement (F/H)
- Le poste N°429 public doit être supprimé et créé en poste privé N°EA0069 « agent réseau-exploitation (F/H) »

Annexe 2 - Evolution des Emploi permanents publics (Tableau des Emplois)

Direction Générale

Secrétariat général :

- Le poste N°14 de « secrétaire générale/chef de Cabinet » est supprimé.
- Le poste N°20 de Chef de service affaires juridiques et assurances (F/H) est supprimé.
- Création d'un poste de Secrétaire général - Directeur juridique, instances et compliance (F/H), filière administrative, à temps complet, grades A2 - A3.
- Création d'un poste de Responsable des instances et de l'accueil général (F/H), filière administrative, à temps complet, grades A1 - A2.
- Création d'un poste de Manager des risques (F/H), à temps complet, filière administrative, grades A1 - A2.
- Le poste N°649 de Délégué à la protection des données (F/H), initialement affecté au sein de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique sera rattaché au secrétariat général.

Pôle attractivité et service à la population

Direction des Affaires Culturelles :

- Le poste N°194 évolue de professeur de formation musicale (F/H) à Enseignant encadrant musique (F/H), afin de régulariser la proposition faite dans le précédent CST de juin 2026.
- Les postes N°160 et 161, occupés par le même agent sont regroupés sous le numéro N°160, l'agent basculant à 100% sur le poste de « Chargé d'action patrimoine culturel immatériel/cultures Bretonnes et contrat de Territoire lecture (F/H), dans le cadre de la réorganisation de la Direction de la Culture mutualisée.
- Le poste N°539 « Chauffeur-livreur (tremplin) (F/H) » ne peut garder cette notion Tremplin en raison des missions confiées, ce poste évolue vers un poste de « Chauffeur livreur (F/H) » uniquement.
- Le poste N°195 doit être renommé en "Professeur de danse contemporaine".
- Le poste N°185 nécessite un ajustement d'ETP, passant de 1 ETP à 0,625 ETP.
- Le poste N°192 nécessite un ajustement d'ETP, passant de 0,45 ETP à 1 ETP.

Direction des Sports :

- Création d'un poste d'agent d'accueil et entretien (F/H), à temps non complet, à la direction des sports, piscine Aquagolfe Vanocéa Kercado Vannes, à hauteur de 0,10 ETP, filière technique, grades C1 - C3.
- Modification d'ouverture du poste N°224 « éducateur sportif - référent salle espace forme (F/H) », initialement ouvert aux grades B1 - B2, sera ouvert jusqu'en B3, en raison des responsabilités exigées sur le poste.

Pôle ingénierie et transitions

Direction des déchets :

- Suppression de deux postes de Valoristes (F/H), les numéros de postes 363 et 532, ainsi que d'un poste d'agent d'accueil en déchèterie (F/H) N°361.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260918_DEL18-DE

- Création d'un poste d'adjoint au chef d'équipe déchèterie (F/H), à temps complet, filière administrative/technique, grades C2 - C3.
- Création d'un poste de chauffeur grutier (F/H), à temps complet, filière technique C1-C3.
- Le poste N°576, de chef d'équipe compostage collectif (F/H) évolue vers un chef d'équipe biodéchets (F/H).

Pôle ressources communautaires

- Le poste de « contrôleur de gestion (F/H) » initialement rattaché à la Direction générale sera rattaché directement au DGA Ressources Communautaires.

Direction des Systèmes d'Information et du numérique :

- Changement d'intitulé du poste N°47 en passant de « Expert sécurité et architecte technique du système d'information (F/H) » à « Expert systèmes et réseaux (F/H) », filière technique, grades B3-A2.
- Changement d'intitulé du poste N°651 de « responsable logistique et achat » (F/H) en Responsable de la cellule achats et numérique responsable, temps complet, filière technique et grades B1 - B3.
- Le poste N°602 est revu et bascule de « responsable infrastructure sécurité opérationnelle adjoint au directeur (F/H) » à « responsable infrastructure sécurité opérationnelle (F/H) », à temps complet, filière technique, grades A1 - A3.
- Modifier le poste N°57 « technicien accompagnement et promotion des usages (F/H) », en « chargé des usages (F/H) », filière technique, grades B1-B3, temps complet.

Direction des Ressources Humaines :

- Création d'un poste de responsable du service développement des compétences (F/H), filière administrative, grade B3 - A1, à temps complet.
- Création d'un poste de gestionnaire RH, affecté à la Vie de l'Agent, filière administrative, grade C2-B1, à temps complet.
- Le poste N°640 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'Agent
- Le poste N°64 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Développement des compétences
- Le poste N°74 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Santé au travail
- Le poste N°68 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent
- Le poste N°69 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent
- Le poste N°70 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent
- Le poste N°73 de Responsable du service Santé Social (F/H) devient Responsable du service Santé au travail
- Le poste N°77 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - santé au travail
- Le poste N°67 de Responsable du service Carrières Paies et Temps de travail(F/H) devient Responsable du service Vie de l'agent
- Le poste N°71 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent
- Le poste N°72 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent
- Le poste N°65 de Gestionnaire des ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent
- Le poste N°76 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - santé au travail
- Le poste N°66 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - développement des compétences
- Le poste N°641 de Gestionnaire ressources humaines (F/H) devient Gestionnaire RH - Vie de l'agent

Pôle aménagement et développement économique

Direction développement économique, emploi, formation et innovation :

- Création d'un poste de responsable Info services (F/H), à temps complet, filière animation-administrative et médico-sociale, grades B2-A1.
- Création de 2 postes de conseillers France Services (F/H), à temps complet, filière administrative ou animation, grades C1-C3.
- Création d'un poste de « chargé de suivi des projets et partenariats Enseignement supérieur et Recherche », à temps complet, filière administrative, grades B1 - B2.